

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Avant de débiter, je tiens à remercier les élus et personnalités présentes :

Par ailleurs, nous avons reçu les excuses de certaines personnalités, invitées à cette assemblée et qui se sont excusées : M. HERAUD Philippe, Maire de Plounéventer – M. Patrick LECLERC, Maire de Landerneau et PDT de la com com – M. J. Jacques PITON, Maire de Ploudiry – Mme Armelle HURUGUEN, Vice-Pdte du Conseil général – Mme SOUDON Chantal, Maire de La Martyre -

Bonjour, bienvenue à tous et merci aux pôles des métiers de mettre à notre disposition cette salle pour cette assemblée générale 2014.

Ce bilan que je vais présenter s'inscrit dans le cadre du programme 2009/2015 sur la base duquel vous nous avez élus en décembre 2008. Il s'intègre également dans le plan de gestion piscicole départemental.

MINUTE DE SILENCE : H. LASSEAU QUIOC G.

BILAN DE LA SAISON DE PECHE et REMONTEE SAUMONS

L'hiver 2013 2014 a été caractérisé par une succession de dépressions atlantiques particulièrement virulentes : nombreuses et fortes tempêtes, pluviométrie continue. Durant 10 semaines les cours d'eau ont subi des crues répétées et exceptionnelles. Des centaines d'arbres ont été arrachés et ont obstrué le lit mineur, l'érosion des berges n'a fait que s'accroître.

Après un tel déferlement des eaux on pouvait légitimement s'inquiéter sur les résultats de la reproduction, tant pour le saumon que la truite. Les poissons sauvages, adaptés à un milieu même hostile ont à l'évidence une capacité de résistance étonnante, en effet les résultats des pêches électriques ont confirmé un excellent recrutement 2014. J'y reviendrai.

Saumon :

Avec 749 saumons enregistrés au vidéo comptage l'année écoulée se situe dans la moyenne. Si on regarde de plus près la composition du stock il faut souligner l'importance de la population de saumons de printemps (2HM) qui dépasse les 300 sujets. C'est la meilleure saison. A contrario la population de castillons a été faible au maximum 500 poissons contre 1100 en 2013 qui a connu il est vrai une excellente montaison estivale.

Le TAC avait été relevé de 27 à 40 poissons pour le saumon de printemps. Hélas il nous faut déplorer le comportement irresponsable de certains pêcheurs qui n'ont pas joué de la déclaration des prises. Nous l'avions prévu car en l'absence de gardiennage et de sanctions depuis de nombreuses années le résultat était couru d'avance. Face à ce comportement et compte tenu de la très forte pression de pêche, nous avons décidé en pleine saison de ne plus afficher les résultats des remontées hebdomadaires à KERHAMON à partir du 19 juin.

Durant la saison estivale nous avons eu à déplorer l'attitude de quelques pratiquants dont le passe temps favori consiste à pêcher systématiquement les poissons à vue, quitte à leur « fourrer » la mouche dans la gueule. De nombreux moucheurs nous ont fait part de leur écœurement et des guides de pêche nous ont proposé la mise en place d'une charte de bonne conduite pour éviter ces dérives.

Au total 59 captures (saumons de printemps + castillons) ont été déclarées en 2014 au centre de RENNES. Ce chiffre ne correspond évidemment pas à la réalité, dès lors que l'on peut estimer que 50 saumons de printemps ont été pris au minimum. Dans les faits nous estimons le bilan réel à plus de 100 captures (y compris les poissons relâchés, notamment en fin de saison).

Je ne vais pas m'étendre davantage sur le « sujet saumon » qui reste un sujet passionnel. Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail lors de la réunion annuelle d'information qui se tiendra à la ROCHE MAURICE, le 8 mars.

Un dernier mot cependant nous avons activement œuvré pour supprimer le quota individuel des saumons de printemps, source de tricherie dans le contexte actuel de gardiennage. Nous revenons donc au plan régional au seul principe du quota biologique, plus facile à contrôler.

Truite :

Avec les débits très puissants du début de saison les pêcheurs au viron et au toc ont réalisé de belles pêches. Plusieurs captures de 40 à 45 cm nous ont été signalées.

Durant la saison mouche les résultats de l'avis général ont été à peine moyen car l'activité en surface est restée faible et les plus beaux poissons peu actifs. La faible densité des herbiers après les longues périodes de crues explique sans doute cette saison mouche en demi teinte. Les adeptes de l'ultra léger ont été plus favorisés.

Truite de mer :

L'Elorn n'est pas une rivière à truite de mer, comme le sont certains ruisseaux côtiers du Nord Finistère. Néanmoins 41 poissons ont été enregistrés à la trappe de kerhamon.

Alose :

Après des montaisons très conséquentes au début de la décennie 2000 (l'estimation portait alors sur plus de 1000 poissons) et malgré une légère embellie en 2013, la population d'aloses semble stagner. Seuls 98 poissons ont été dénombrés à la station (pour mémoire 212 en 2013). Peu de captures d'autant que très peu de pêcheurs recherche ce poisson

Lac du Drennec :

Saison tout à fait correcte au lac jusqu'à l'apparition des cyanos surtout à partir du mois d'octobre. A noter le concours « mouche junior » le 12 avril et l'organisation d'une grande journée de pêche organisée en lien avec l'ABPM sous la houlette de Paul Troël le 28 septembre. Une trentaine de moucheurs, venus parfois de très loin, se sont retrouvés sur le lac.

A noter que le lancement de la démarche de classement en GRAND LAC INTERIEUR s'est concrétisé administrativement en 2014 avec la prise de l'arrêté préfectoral. J'aurai l'occasion d'y revenir plus en détail dans le courant de la réunion.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet car nous serons amenés à intervenir plus longuement en fin de matinée, comme vous l'imaginez nous sommes en effet très inquiets sur l'avenir du lac, considéré il y a encore très peu de temps par des spécialistes comme l'un des deux ou trois meilleurs plans d'eau à truites de France, aujourd'hui victime d'une explosion de cyanobactéries.

LES VENTES DE CARTES

Voici le détail des ventes pour 2014 :

SOCIETAIRES	309	Permission JOUR	292
JEUNES –12 ans	196	Permission HEBDO	145
Jeunes de 12 à 18 ans	101		
Carte découverte « FEMMES »	11	TOTAL ADHERENTS	1054

Pour mémoire : 1179 en 2013

A ces chiffres, il convient de rajouter les cartes GLI, même si elles ne sont pas comptabilisées dans les recettes de l'AAPPMA, mais dans celles de la fédération, soit 183 cartes (118 cartes en 2013) : 109 à l'année et 77 à la journée.

LES SUIVIS PISCICOLES

La trappe de comptage de Kerhamon :

749 SAUMONS ont donc été dénombrés au vidéo comptage à KERHAMON. Ce chiffre ne tient pas compte de l'échappement qui a été important en début de saison puisque la trappe, endommagée par les violentes crues, a été mise hors d'usage du 12 février au 3 avril. A priori, sous réserve de validation par le comité scientifique on peut donc considérer que près d'une centaine de poissons ont échappé au comptage, dont une bonne partie de saumons de printemps.

Nous n'avons toujours pas engagé les travaux d'aménagement paysagers sur le site et le dossier est en sommeil.

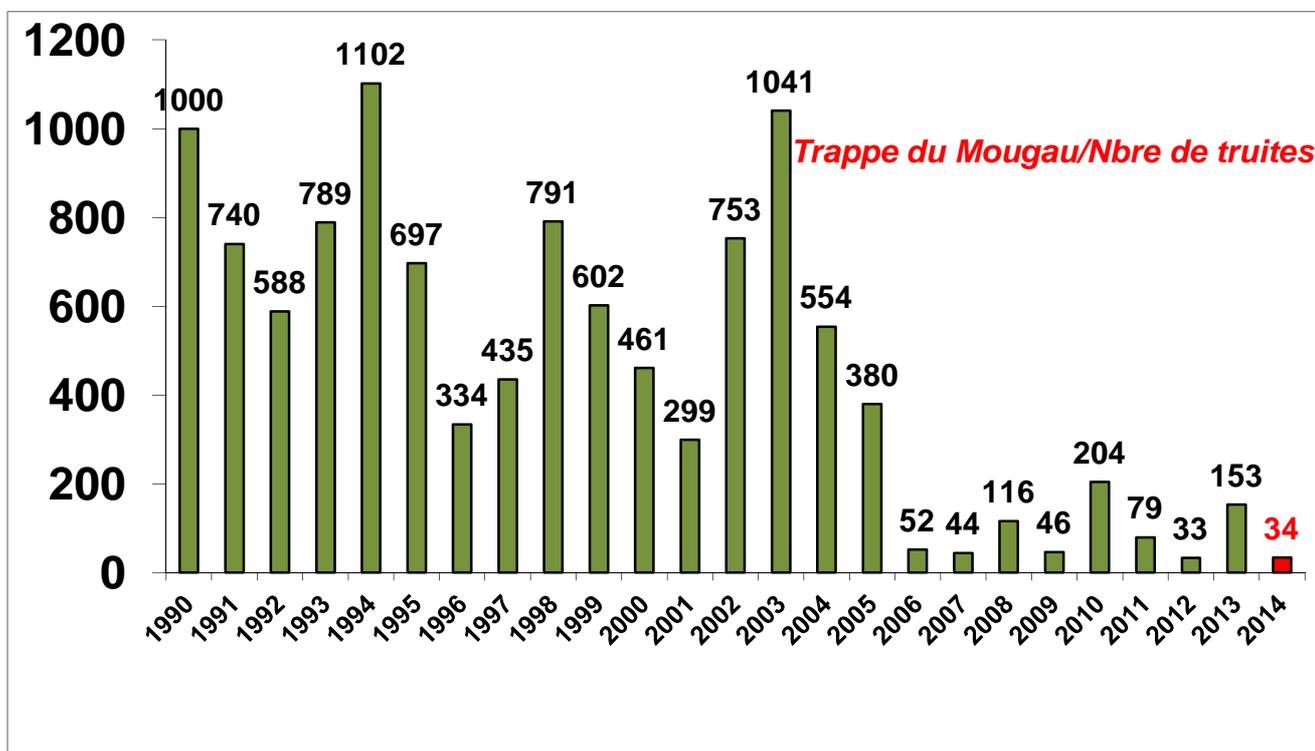
A noter que cette installation et les terrains attenants propriétés de la fédération départementale devraient être intégrés dans le sentier de randonnée LA FOREST LANDERNEAU – LA ROCHE MAURICE.

La trappe du Mougau

Cette trappe est mise en service en novembre/décembre, lors de la période de migration des géniteurs fario qui quittent le lac du Drennec pour venir se reproduire dans le ruisseau du Mougau.

Le comptage de cet hiver aura été le plus faible depuis la mise en place de cet outil de gestion. Seules 34 truites ont été dénombrées (33 en 2012 mais avec échappement).

Difficile d'avancer des certitudes sur ce constat, d'autant que les témoignages de pêcheurs capturant des « farios » sont réguliers. De plus la pêche DCE pratiquée en 2012 par l'ONEMA avait démontré une présence nombreuse de truites fario. On peut toutefois remarquer que la baisse du nombre de truites remonte à la dernière vidange du lac (2006). On observera également que ce beau ruisseau frayère s'ensable d'année en année du fait en partie de la destruction des berges par les bovins laissés en liberté dans certaines prairies en amont mais aussi sans doute suite à la destruction des talus dans le secteur. On peut bien entendu s'interroger sur le devenir des truites dans ce plan d'eau suite à l'explosion des cyanobactéries que nous avons connu à partir du mois d'octobre.



Les indices d'abondance juvéniles saumons (20 et 21 Août)

Quelques précisions sur la méthode et un rappel des objectifs :

- Connaître l'abondance en juvéniles de saumon atlantique sur le bassin de l'Elorn (démarrage : 1998)
- 12 stations sur le bassin
- Méthode : pêche électrique. L'anode balaye une zone de 5 m², à différents endroits, durant une période de 5 mn par station.
- Financement : Contrat de plan Etat-Région.
- Maître d'ouvrage : Fédération AAPPMA.

Nous redoutions l'impact des très fortes crues sur les résultats du frai 2014. Heureusement, il n'en a rien été.

Pour ce qui concerne le saumon nous retrouvons même un niveau exceptionnel avec 80 juvéniles en moyenne sur les 12 stations inventoriées. Une des meilleures zones de reproduction reste désespérément vide ou presque, le parcours situé entre Moulin du Bois et le barrage du DRENNEC. Un mieux toutefois sur cette zone en 2013 puisque 9 juvéniles ont été dénombrés sur cette station.

En liaison avec le syndicat de bassin, opérateur NATURA 2000, nous avons demandé l'engagement d'une étude pour tenter de comprendre les raisons de cette situation. Des actions vont être mises en œuvre dans un premier temps pour vérifier s'il n'existe pas un phénomène de sédimentation du substrat. Le passage difficile au niveau de la pisciculture semble à notre avis être une des causes à prendre en compte, de même que la qualité des eaux issues du barrage.

Malgré cette situation sur le cours supérieur les résultats enregistrés sur l'ELORN depuis 2006 classe notre rivière au top puisque les densités de juvéniles oscillent de la catégorie « très bon à exceptionnel ». C'est là bien entendu un sujet de satisfaction mais qui ne constitue qu'une première indication. En effet ces juvéniles auront encore à franchir bien des obstacles en eau douce et surtout lors de leur très long périple marin à savoir plusieurs milliers de kilomètres avant de revenir adultes, perpétuer l'espèce dans leur rivière d'origine

Evolution des indices d'abondance 1998-2014

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moyenne	9	21	15	25	32	40	40	35	77	70	59	72	96	131	105	66	80

(Nbre ind / 5 mn)

Le RHP – La Roche Maurice – 20 aout

Le secteur de référence pour l'ELORN se situe en amont de la confluence avec le MORBIC (commune de la ROCHE MAURICE) et se trouve inclus dans un réseau de 600 stations au plan national. Le protocole est établi sur des critères scientifiques, basés sur la Directive Cadre Européenne. Cet inventaire se déroule désormais tous les deux ans. La surface inventoriée couvre 937m².

Vous pouvez prendre connaissance du tableau des résultats sur l'écran.

Comptage des frayères de saumons

Depuis trois ans nous n'avions pu comptabiliser les frayères du fait des débits trop conséquents. Cette année, le comptage a enfin été rendu possible durant le mois de décembre. Vous découvrez à l'écran les résultats.

Première constatation : une bonne répartition des creusements sur le cours inférieur le cours moyen et la partie basse du cours supérieur. Bonne fréquentation de la plupart des affluents, à l'exception surprenante du DOUR AR MEN GLAZ (aucun creusement) Pollutions ? et du JUSTICOU (4 creusements seulement).

A noter bien entendu la recolonisation enthousiasmante du plus important affluent le QUILLIVARON, suite à la construction d'une passe par l'entreprise QUEGUINER dans le cadre du SAGE, j'y reviendrai.

A noter enfin l'impressionnante taille de nombreuses frayères qui confirmait bien évidemment le pourcentage élevé des poissons de printemps dans la rivière.

DESCRIPTION DES HABITATS PISCICOLES ET ESTIMATION DU POTENTIEL DE PRODUCTION EN SAUMON ATLANTIQUE

Cette étude engagée en 2012 s'est achevée fin 2014 par la production d'un rapport de synthèse et de l'établissement d'une cartographie. Elle a été réalisée dans le cadre du volet « milieux aquatiques et poissons migrateurs » du contrat de plan Etat-Région 2007 2013.

La maîtrise d'ouvrage et la réalisation de l'opération ont été assurées par la fédération des APPMA en collaboration avec l'AAPPMA qui a mobilisé son personnel pour les mesures d'habitats.

Conclusion de ce travail essentiel pour évaluer le potentiel de production du bassin en saumon adultes et contribuer à une meilleure gestion piscicole :

- surface de production 164 698 m² d'équivalents radiers-rapides
- production potentielle de 5 212 smolts
- retour moyen annuel 701 géniteurs
- 50 % de la production sur les affluents ;

Le protocole scientifique qui a permis ce travail apparaît particulièrement précis et conforme à la réalité. En effet sur l'ELORN il a été facile de comparer ces chiffres avec ceux du comptage effectué à partir du système vidéo à KERHAMON depuis 2007. Le chiffre annuel moyen de 701 géniteurs correspond bien à la montaison annuelle moyenne enregistrée par la station pour une fourchette qui varie, depuis 2007, dans une fourchette de 500 à 1400 poissons.

Une présentation détaillée de ce rapport sera commentée lors de la prochaine réunion d'information consacrée au saumon.

OPERATIONS DE REPEUPLEMENT

Comme chaque année, je rappelle que depuis l'instauration du PDPG, les opérations de repeuplement sont réservées aux plans d'eau et aux cours d'eau classés en contexte perturbé.

Compte tenu de la création du programme Drennec/ Brennilis, c'est désormais la fédération des AAPPMA qui prend à sa charge l'empoissonnement du lac du Drennec en truites arc en ciel. La production de truites fario pour le lac restant à la charge de notre AAPPMA.

En ce qui concerne les plans d'eau, nous avons donc déversé entre la fermeture 2013 et la fermeture 2014 :

➔ Arc en Ciel :

- Lac du Drennec = 15710 (3239 kg)
- Etangs de Plouédern = 190 (78 kg)
- Etangs de Landivisiau = 60 (21kg)
- Etangs de Milin Kerroch (pour l'école de pêche) = 250 (105 kg)

➔ Truites fario (souche Mougau) :

- Lac du Drennec = 12370 (650 kg)

➔ Saumon :

- 9980 smolts + 2650 parrs

POLLUTIONS et ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

L'année 2014 n'aura pas été marquée par des pollutions lourdes pour nos rivières. Ceci ne veut pas dire qu'il ne s'est rien passé au cours de l'année et que certains comportements et certaines pratiques perdurent : arasements de talus, traitements chimiques par exemple ! De plus, les projets qui vont impacter notre environnement ne sont pas non plus abandonnés : voie de Lanrinou et autres ...

En effet, l'artificialisation du territoire se poursuit et je rappelle ici que la FRANCE perd l'équivalent de la surface d'un département tous les 7 ans sous le bitume et le béton.

Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'un nombre croissant de bâtiments sont à l'abandon et que l'on peut parler dans beaucoup de cas d'amorces de véritables friches industrielles. Ce gaspillage insensé de l'espace est pourtant une source de nuisance environnementale majeure qui favorise le ruissellement, l'érosion, la perte de biodiversité et bien souvent la dégradation de nos paysages.

20 janvier – Le Lapig à Landivisiau :

Le lundi 20 janvier vers 16h30, nous sommes informés par la mairie de Landivisiau d'une pollution avec mortalité piscicole sur le Lapig, à hauteur des étangs.

La mortalité est totale sur environ 300 mètres jusqu'au rond point situé en aval. Une pollution limitée dans l'espace. Malgré les analyses, aucune cause n'a pu être clairement déterminée mais cela ressemble beaucoup à une pollution au chlore (javel).

Sur ce ruisseau fortement impacté chaque année (plusieurs fois encore en 2014 en plus de cette pollution), nous avons pu constater lors de cette pollution la présence de truites de toutes tailles, ce qui tendrait à démontrer que le milieu s'est amélioré depuis quelques années.

20 février – Le Stain à Sizun :

Lors des travaux d'entretien du Stain à Sizun, les salariés de l'AAPPMA remarque un écoulement de lisier dans le ruisseau. L'origine est rapidement découverte. Il s'agit d'un tas de fumier duquel s'écoulait le lisier. Rapidement prévenu, l'exploitant a rapidement procédé à l'enlèvement de ce fumier.

Aucune mortalité n'a été constatée, mais cette pollution démontre que le chemin est encore long et que les comportements et les façons de faire de certains ont du mal à changer.

31 juillet – STEP Landivisiau :

C'est la rupture d'une membrane de la station d'épuration qui a entraîné un écoulement de boue sur le terre plein de la station et par ruissellement l'Elorn, située à quelques mètres. Aucune conséquence sur la rivière, compte tenu des faibles quantités de boue concernées.

Octobre – le Stain à sec :

Le 9 octobre, nous sommes informés par un promeneur que le bief de Quistinit sur le Stain était totalement à sec. Le lendemain, nous constatons que des travaux de remise en état du bief avait été effectués et que le cours d'eau était à sec sur près de ... 500 mètres.

La totalité de la faune piscicole et benthique a bien entendu été anéantie. Pour se justifier, le propriétaire, mets en avant la lenteur administrative chargée de délivrer les autorisations de travaux !

Plainte déposée pour cette affaire auprès de la gendarmerie.

Enquêtes publique centrale à gaz de Landivisiau :

L'enquête publique de ce dossier s'est déroulée du 15/09 au 31/10. L'AAPPMA a émis un avis DEFAVORABLE en déposant un moratoire auprès des commissaires enquêteurs.

Entre autres arguments avancés, les incertitudes qui demeurent sur les impacts des lignes électriques qui longeront les cours d'eau, sur les populations piscicoles.

Une grande partie des dépositions sont disponibles sur le site de GASPARE.

LA LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Le braconnage concerne essentiellement le saumon et depuis des années nous ne cessons de rabâcher qu'il est vain de parler de gestion des populations de saumon si parallèlement à toutes les actions menées en faveur de cette espèce, menacée à l'échelle de l'atlantique nord, on ne mène pas une véritable politique de lutte contre le braconnage et la tricherie ('je pense à la non déclaration des captures). Cette situation trouve son origine dans le fait qu'il n'existe pratiquement plus de gardiennage digne de ce nom de la part de L'ONEMA notamment.

Au delà du manque de civisme qui amène de plus en plus de saumonniers à ne plus déclarer leurs captures le braconnage est bien entendu beaucoup plus grave (grappinage notamment).

En 2014 de nombreuses AAPPMA bretonnes se sont mobilisés et avec l'appui des fédérations ont fait remonter des informations précises au plan régional et national rappelant qu'il est faux d'affirmer que le gardiennage ne fait plus partie de la mission de l'ONEMA.

La pression des AAPPMA semble cependant produire ses effets. Sur l'ELORN nous avons constaté avec satisfaction une plus grande présence des gardes de L'ONCFS et de l'ONEMA ce qui a l'évidence a calmé certains tricheurs. Sur le GOYEN des braconniers ont été lourdement condamnés suite à un jugement au tribunal de QUIMPER.

C'est un bon début mais il faut que nous obtenions de tels résultats partout où la triche est la règle et que les braconniers soient sanctionnés et mis hors d'état de nuire. On ne peut pas admettre la mise en place d'une réglementation de plus en plus contraignante et laisser dans le même temps une minorité faire tout et n'importe quoi.

Si un quota est défini scientifiquement sur une rivière c'est en fonction des capacités de production naturelle du cours d'eau. Exploser un quota c'est prendre le risque de mettre à mal le renouvellement de l'espèce dont on sait qu'elle est classée vulnérable à l'échelle de l'Atlantique Nord.

Une démarche est en cours avec la fédération et les AAPPMA « saumons », pour alerter une fois encore, les autorités en charge de la lutte contre le braconnage. C'est la démarche déjà engagée par la fédération 22 et plusieurs AAPPMA.

S'agissant de la truite la grande majorité des pêcheurs se comporte plus correctement. Quelques exceptions toutefois au lac du DRENNEC où nombre de pratiquants ne déclarent pas leurs captures. Signalant le comportement agressif et récurrent de deux pêcheurs vis à vis du garde de la fédération qui fait un travail remarquable sur le site. Loïc APAMON veille et les sanctions sont encore tombées en 2014, y compris pour défaut de permis, un sport de plus en plus à la mode et vis à vis duquel nous ne ferons aucun cadeau.

ENTRETIEN ET AMENAGEMENTS

CRE Elorn

Les travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de bassin au cours de l'année 2014 marquent la dernière année du CRE (Contrat Restauration Entretien), qui a couvert la période 2009-2014. L'année passée étant une année de transition dans l'attente d'un nouveau contrat pluriannuel. J'aurai l'occasion d'y revenir en détail tout à l'heure.

Vous pouvez prendre connaissance sur le tableau du détail des opérations effectuées au cours de l'année dont 43 251 mètres d'entretien de cours d'eau.

Chantiers du mardi :

Les chantiers du Mardi, ont été maintenus tout au long de l'année, même s'ils ne rencontrent pas un très grand succès, ils ont permis malgré tout de renforcer nos opérations.

Je lance donc un nouvel appel car je suis certain qu'il existe encore quelques volontaires, pêcheurs ou non, ils sont donc cordialement invités à nous rejoindre, sous l'encadrement de l'équipe des salariés.

Chantier chasseurs de Sizun

Comme chaque année, dans le cadre de la mise à disposition de nos terrains à la société de chasse de Sizun, un chantier rassemblant chasseurs et pêcheurs s'est déroulé le samedi 1er mars autour de la maison de la rivière.

Beaucoup de gros arbres encombraient ce secteur mais nous avons été bien aidés par un éleveur de Sizun équipé de son tracteur.

Ce chantier annuel sera reconduit et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 7 mars (à confirmer).

Grand chantier du 28 JUIN

Depuis 2010, nous avons repris l'organisation d'un grand chantier annuel qui a remporté un franc succès en 2014. Un peu plus de 40 volontaires se sont en effet retrouvés dans la prairie située en amont du pôle des métiers, ici même donc où nous tenons notre AG.

L'aide d'une pelle hydraulique (pas gratuite !!!) a été rendue nécessaire compte tenu du nombre et de la taille des arbres qui obstruaient le lit, suite aux intempéries hivernales. A noter la présence de plusieurs représentants de l'AAPPMA de ST POL DE LEON avec plusieurs membres de son bureau (et du PDT de l'AAPPMA de Daoulas).

Chantier BP JEPS

La maison de la rivière participe à la formation du BP JEPS, option Guide de pêche. Dans le cadre de cette formation, une journée de nettoyage de rivières est programmée.

Une quinzaine de personnes, encadrée par les bénévoles et les professionnels de l'AAPPMA, ont ainsi procédé à l'entretien de l'Elorn en amont du Drennec, le 27 mars.

En plus de ce chantier, nous intervenons également dans leur formation sur l'aspect juridique des pollutions.

Chantiers hivernaux

Une nouvelle fois, je tiens à remercier très chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'hiver, dans des conditions très difficiles compte tenu des tempêtes et des crues.

L'équipe de Landivisiau avec Gérard SPONNAGEL, Gilles le BIHAN, le samedi matin et celle de Landerneau, le dimanche matin avec Roland COAT, Alain DOLOU et Jean-Louis COMTE

Au total près de 50 fidèles ont travaillé avec assiduité, dans la joie et la bonne humeur sur l'Elorn dans des conditions difficiles, compte tenu des niveaux d'eau. Je lance ici aussi, un appel à ceux qui ne viennent pas encore sur ces chantiers.

Pour conclure, précisons que l'ensemble de cette mobilisation bénévole 2014 représente plus de 250 journées de travail !

Continuité écologique

Suite aux décisions prises par la CLE dans le cadre du SAGE ELORN il avait décidé d'engager des travaux prioritaires pour assurer la libre circulation des poissons migrateurs. Deux grands chantiers ont été réalisés courant 2014

Ruisseau du PENGUILLY : sur l'emplacement de l'ancienne usine de pompage et de traitement des eaux le site a été entièrement renaturé, le ruisseau reméandré sur 400 mètres avec la mise en place d'une passe à poissons. Les travaux ont été réalisés au ¾ mais la pluviométrie automnale a contraint les entreprises à arrêter le chantier qui devrait reprendre en avril mai, toujours sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de bassin. Dès la fin du printemps 2015 cet affluent devrait donc être reconnecté avec l'ELORN.

Le QUILLIVARON : Depuis plusieurs décennies le plus important affluent de l'ELORN était inaccessible aux géniteurs saumon mais également truites fario et truites de mer, cet état de fait est très ancien puisqu'il remonte à l'origine de la zone industrielle. Après un travail d'étude important, des travaux conséquents ont été engagés sous maîtrise d'ouvrage de l'Entreprise QUEGUINER. Les travaux ont été achevés en novembre. A notre très grande satisfaction les saumons ont immédiatement réagi, preuve de l'efficacité de l'ouvrage, puisque nous avons eu la très grande satisfaction de compter pas moins de 19 frayères en amont. C'est une reconquête qui constitue pour nous la plus grande satisfaction de l'année écoulée.

Pour être pleinement satisfaisant un petit pré barrage pourrait être réalisé au pied de la passe. La cartographie d'habitats que j'évoquais précédemment évalue le potentiel saumon du QUILLIVARON à 54 poissons. Je rappelle qu'il s'agit là d'une moyenne c'est à dire qu'en année faste c'est une centaine de poissons qui peuvent venir frayer dans cet important affluent le potentiel truite quant à lui s'élève à plusieurs centaines de sujets.

A noter qu'il existe des seuils difficiles à franchir en amont qu'il conviendra également d'aménager.

SEUIL DU QUINQUIS : ce seuil qui formait une chute d'à peine 50 cm a été supprimé sur conseil de l'ONEMA les travaux ont été mené sous maîtrise d'ouvrage du propriétaire de la station de jaugeage désaffectée, à savoir la DREAL. Nous avons fait part de nos réserves sur ces travaux mais n'avons pas eu le temps de les faire valoir car l'arasement de ce modeste ouvrage qui ne freinait absolument pas les migrations a été mené tambour battant au cours de l'été et cet important pool à saumon du parcours mouche supprimé. Nous avons souhaité en compensation que l'on restaure les berges fortement dégradées et que l'on assure la mise en place de rochers pour diversifier le secteur qui trouvera alors un intérêt piscicole et halieutique. Dossier à reprendre donc en 2015.

L'AAPPMA pour sa part, en liaison avec un propriétaire riverain, a aménagé la prise d'eau du moulin du GOLLEN à SIZUN pour permettre l'écoulement d'un débit plus conséquent dans la rivière ce qui devrait faciliter la migration sur le cours supérieur de moins en moins fréquenté par le saumon.

Nous avons également assuré deux interventions sur le ruisseau de LOC EGUINER, suppression d'un seuil qui formait une chute difficilement franchissable et aménagement d'une prise d'eau du moulin de KEROUALLON située un peu plus en amont. Enfin, la confluence avec le St Jean a également été aménagée même s'il reste à finaliser les travaux.

STAGES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Comme chaque année, notre association a été très sollicitée par des étudiants à la recherche d'un stage. Si nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes, nous avons toutefois accueilli plusieurs stagiaires en 2014 :

ETUDIANTS / LYCEENS

- 1 étudiant BTS GEMEAU du 27/01 au 21/02
- 1 étudiant BTS GEMEAU du 26/05 au 18/07
- 1 étudiant BTS GPN du 12/05 au 25/07
- 1 étudiant BTS GPN du 9 au 20/06
- 1 BTS en alternance : 6 semaines échelonnées sur le dernier trimestre 2014
- 1 lycéen BAC PRO du 8 au 19/12
- 1 lycéenne BAC PRO du 13 au 31/10

Autres stagiaires

Agréée par le Ministère de la justice pour l'accueil de personnes condamnées à des TIG, nous avons encadré un jeune homme durant 3 semaines (du 24/02 au 17/03) pour l'exécution de sa peine. Tout s'est bien déroulé.

RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **Réunion CAMA**

La cellule d'animation des milieux aquatiques, créée par le Conseil général, s'est réunie le 26 juin à St Yvi. L'occasion de faire le point sur les orientations de la collectivité départementale et des autres financeurs, par rapport à ces milieux : entretien, aménagements, financements ...

- **Réunion des partenaires éducation à l'environnement à Pont L'Abbé – 19 novembre**

Cette rencontre annuelle initiée par le Conseil général permet l'échange d'expérience dans le domaine de l'animation et de l'éducation à l'environnement.

- **SAGE ELORN**

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau a été élaboré et voté après trois années d'un travail considérable entre toutes les parties prenantes. Je rappelle ici qu'un des objectifs, c'est loin d'être le seul, est de parvenir à l'objectif 21 mg/l de nitrates en 2021 au niveau de PONT AR BLED.

Ces actions multiples sont portées par le syndicat de bassin et nous concernent les plus souvent directement en notre qualité d'AAPPMA. Pour en savoir plus je vous invite à consulter le site www.syndicat-bassin-elorn

- **NATURA 2000**

Je rappelle que le site NATURA 2000 ELORN s'étend du LAC DU DRENNEC jusqu'à la Rade de Brest, estuaire compris (soit environ 2 300 hectares). Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site natura-2000-riviere-elorn.

La problématique absence de frayères sur le cours supérieur a fait l'objet d'une étude que j'évoquais précédemment au sujet des IA saumons. La mise en place de capsules d'incubation dans ce secteur aura pour objectif d'évaluer le taux de survie des juvéniles de saumon (et sans doute de truites) à différents stades de leur développement.

- **Rencontres avec les élus de la vallée**

Suite aux élections municipales du printemps, nous avons pris contact et obtenu des rendez vous avec les nouveaux élus de la vallée.

Ces rencontres ont été l'occasion de rappeler nos missions, de faire part de nos préoccupations, d'évoquer la problématique de l'entretien de la rivière et des emplois à l'AAPPMA, de relancer nos projets et d'échanger sur des dossiers comme pour exemple le projet de route de LANRINOUE.

Le 16 Juin : RDV avec Mme FORTIN, Maire de La ROCHE MAURICE, vice présidente de la communauté de communes de LANDERNAU, conseillère régionale,

Le 10 juillet : nous avons rencontré le président, M. MOYSAN, de la communauté de communes de LANDIVISIAU

Le 11 juillet : RDV avec M. GROSJEAN, président du SBE, ainsi qu'un rendez vous terrain le 25 juillet (visite de la pisciculture du QUINQUIS et de la trappe de KERHAMON)

Le 24 juillet : RDV avec M. LECLERC, Maire de LANDERNEAU, président de la communauté de communes,

Le ? : RDV avec Mme CASSU adjointe au Maire de PLOUEDERN pour faire le point sur le projet de sentier autour des étangs de PLOUEDERN, quel avenir pour ces plans d'eau ?

Après une réunion au Conseil général à QUIMPER AVEC Mme Chantal SIMON-GUILLOU une visite de terrain dans la vallée de l'ELORN a été organisée avec des techniciens du service environnement du CG et du service des routes pour faire un état des lieux paysagers le long de la route LANDERNEAU LANDIVISIAU et d'envisager les actions à mener pour résorber des points noirs et mettre en valeur les sites les plus emblématiques. Nous avons également proposé une opération de collecte des déchets qui jonchent les fossés tout au long de ces voies de communication. Pour des raisons de sécurité il semble que cette action soit difficile à mettre en œuvre...

LES RELATIONS INTER ASSOCIATIONS

- **Maison de la rivière :**

Les liens sont évidents avec l'association qui gère la Maison de la rivière. C'est désormais la maison de la rivière qui anime l'école de pêche, compte tenu des obligations légales d'encadrement qui s'imposent désormais.

Précisons encore une fois que l'activité pêche à partir du bassin de l'Elorn génère des retombées non négligeables par l'accueil de nombreux touristes pêcheurs, venus des 4 coins de France.

- **Eau et rivières de Bretagne, AE2D, GASPARE, SEAUS, COLLECTIF LANRINOU, SEPNB :**

Ce sont là des collaborations très actives depuis plusieurs années, tant en ce qui concerne des actions juridiques communes que des mobilisations face à des projets qui nous paraissent inutiles et dommageables pour notre environnement.

A noter notre participation au colloque à RENNES, le 10 décembre, organisé par ERBZH sur le thème du « Droit au service de la protection des eaux ».

- **Fédération des AAPPMA et Bretagne Grands Migrateurs :**

Nombreuses réunions avec la fédé et relations suivies et assidues notamment GLI, KERHAMON, communication dans le cadre de la revue...

ANIMATIONS INFORMATION et PROMOTION

- **Ecole de pêche :**

Comme je l'ai dit tout à l'heure, compte tenu des obligations liées à l'encadrement des jeunes et notamment de l'obligation d'être diplômé pour l'animation, l'AAPPMA a confié à la maison de la rivière, qui emploie des guides de pêche diplômés, l'encadrement des jeunes pêcheurs.

Toutefois, notre secrétaire Gérard accompagné de J. Louis ont assuré une animation le jour de l'ouverture à Landivisiau, sur les étangs du Lapig. Une douzaine de pêcheurs en herbe ont ainsi pu profiter des bons conseils de nos amis.

- **ANIMATION étudiants BTS GEMEAU de Paris : dates**

Depuis 3 ans maintenant, 16 étudiants parisiens sont venus en voyage d'étude dans la région. Ces étudiants en gestion et maîtrise de l'eau ont visité notre pisciculture du Quinquis et la station de Kerhamon.

L'occasion d'appréhender et d'expliquer la problématique « saumon » sur un fleuve côtier comme l'Elorn.

Une intervention sur le rôle et les missions d'une AAPPMA leur a également été présentée lors d'une conférence au centre de moulin mer à Logonna-Daoulas.

- **ANIMATION foyer Les Genets d'or de Landivisiau – 9 juillet**

A l'initiative d'une éducatrice de ce foyer et en lien avec la Maison de la rivière, nous avons organisé une apm de découverte de la rivière avec quelques légers travaux d'entretien, pour 6 résidents de ce foyer d'hébergement pour personnes à handicap. Une expérience enrichissante tant pour ce public que pour les animateurs.

DIVERS

- **COMMUNICATION :**

Notre site Internet est très apprécié. Plusieurs milliers de connexions en 2014, auxquelles il faut ajouter les contacts via le lien de la fédération départementale. Nous nous attachons à délivrer une information régulière dans la page « ACTUS ».

Nous tenterons de privilégier encore plus la mise en ligne de clichés pour illustrer nos articles. Par ailleurs, nous maintenons bien entendu la publication de notre dépliant annuel délivré avec la carte de pêche. Enfin, chaque année nous réalisons un rapport d'activités complet que nous transmettons à tous nos partenaires en formule papier. Il figurera aussi en format PDF sur notre site ou chacun aura tout le loisir de le consulter.

- **Collaboration UBO/AAPPMA :**

L'an passé, un enseignant de l'UBO de Brest a souhaité intégrer un volet Milieux aquatiques, dans la formation d'un nouveau diplôme de MASTER « gestion et conservation de la biodiversité ».

Cette animation a été complétée par une intervention à l'UBO sur les actions de l'AAPPMA le 15 décembre. Afin de compléter la formation de ces étudiants, une pêche électrique sera réalisée au printemps 2015 sur les secteurs aval du Stain et du Dearun.

Cette collaboration tripartite AAPPMA/FEDERATION/UBO se poursuivra à l'avenir car le travail réalisé pourra compléter d'autres actions de suivi sur l'état de nos rivières.

- **Vol des véhicules de l'association**

Au chapitre des faits divers, après le vol conséquent de matériel en avril 2013, ce sont les deux véhicules de l'AAPPMA qui ont été dérobés dans la nuit du 23 au 24 février.

Les véhicules n'ont pas été retrouvés. Certes l'assurance a couvert le préjudice mais il n'empêche que ces vols à répétition sont pour le, moins difficiles à vivre.

- **Vol de smolts au Quinquis**

Toujours à la rubrique des vols, notre pisciculture du Quinquis a été visitée dans la nuit du 27 au 28 mars et quelques centaines de tacons ont été dérobés.

REMERCIEMENTS

Enfin, pour clore ce bilan, je tiens comme chaque année à remercier en votre nom à tous, ceux qui nous apportent leur aide pour la réalisation de nos missions quotidiennes.

Le Syndicat de bassin de l'Elorn, dans le cadre du programme CRE (Contrat Restauration Entretien) dont il a assuré la maîtrise d'ouvrage durant la période de ce programme 2009/2013.

Le Conseil Général du Finistère pour son importante contribution au titre de l'entretien des cours d'eau et également son aide aux missions d'éducation à l'environnement que nous menons.

Les communes de la vallée qui nous accordent une subvention. Vous pourrez prendre connaissance de la liste de ces communes dans le compte rendu financier.

Ces remerciements ne seraient pas complets si nous ne citons l'ensemble de la presse, Le Télégramme, Ouest France, France 3 IROISE, France Bleu Breizh Izel et la presse halieutique, car sans elle, que saurions-nous des réalités de terrain ? Et ne l'oublions pas, en démocratie, la première des libertés c'est la liberté de la presse !

Je n'oublierai pas de signaler le travail des brigades de gendarmerie de la vallée, aujourd'hui seules intervenantes dans les affaires de pollution et de braconnage !

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison de pêche 2015 (ouverture le 14 mars).

Le Président, Jean-Yves KERMARREC